

nion. Mon honorable ami à paru disposé à réduire le chiffre de l'augmentation de notre population qui a eu lieu depuis l'inauguration du présent régime. C'est un sujet auquel j'ai donné une grande attention lorsque je siégeais dans les Communes, et je dis, ici, après avoir examiné à fond la preuve faite par les officiers du recensement de 1901, qu'il y a tout lieu de croire—et qu'il est même parfaitement démontré dans plusieurs cas—que le chiffre de la population, en 1891, fut considérablement exagéré, soit accidentellement ou à dessein—ce que je ne puis affirmer avec certitude. La chose est probablement attribuable au système vicieux adopté pour faire l'énumération.

D'après ce système, à ma connaissance personnelle, plusieurs personnes absentes du Canada depuis cinq, dix ou quinze ans, et n'ayant aucunement l'intention d'y revenir, furent comptées comme citoyens du Canada. Je crois donc que, si, comme je suggérais dans le temps—sans être capable de faire prévaloir mon opinion—une exacte énumération de la population eût été faite en 1896, celle-ci n'eût pas excédé alors 4,800,000 âmes. Plus tard, la preuve donnée par le recensement du Manitoba, fait en 1906, et la preuve faite par notre bureau de statistiques nous permettent de croire que la population du Canada est actuellement de 6,800,000 habitants. Elle est peut-être même beaucoup plus considérable que ce chiffre; mais, dans tous les cas, étant donné le fait que l'augmentation de la population, depuis douze ans, n'a pas été de 25 pour 100, comme l'a prétendu mon honorable ami, mais probablement de 40, ou de 45 pour 100—ce qui est une différence très sensible—la subvention fédérale aux provinces pouvant convenir à une population de 4,800,000 âmes, qu'il y avait lors de l'accession au pouvoir des gouvernants actuels, est devenue insuffisante pour une population accrue de 40, ou 45 pour 100. Étant donné ce fait, dis-je, cette augmentation de la population requerrait l'addition proportionnelle de \$15,000,000 de plus aux subventions fédérales accordées aux provinces. Il faut aussi, pour justifier ces subventions, tenir compte de cet autre fait que le chiffre additionnel de la population est répandu sur une immense étendue de territoire qui nécessite de très grandes dépenses pour la colonisation—dépenses

Hon. sir RICHARD CARTWRIGHT.

dont on pourrait se dispenser si les immigrants s'étaient établis dans les vieilles provinces, dans les régions les plus peuplées du pays. Or, si ces calculs sont exacts—et je crois qu'ils le sont à peu près—bien que, comme je l'ai dit, l'on puisse différer d'opinion sur certains autres points—il s'ensuit que des \$38,000,000 de dépenses additionnelles qui ont été faites durant la dernière période de douze années, la somme de \$30,000,000 s'explique passablement bien par les deux procédés que je viens d'employer. Il resterait à rendre compte de la balance de \$8,000,000, et je suis prêt à la discuter avec mes honorables adversaires dans le Sénat et ailleurs. Je ferai observer tout d'abord—et tous ceux qui sont un tant soit peu familiers avec les affaires publiques ne sauraient le contester—que le coût de la main-d'œuvre et des matériaux s'est énormément accru depuis douze ans, et nos travaux publics en ont considérablement ressenti l'effet. Ce fait seul pourrait expliquer cette balance de \$8,000,000 dépensées durant les douze dernières années; mais il est préférable, dans un cas de cette nature, de préciser davantage. Je constate, donc, qu'en 1896, nos prédécesseurs au pouvoir réduisirent de \$1,136,000 les crédits de la milice.

Je suis porté à croire que cette réduction n'avait d'autre objet que de jeter un peu de poudre aux yeux du public, vu que cette réduction portait le montant effectif à la milice à un chiffre beaucoup inférieur à ce qui était exigé, l'année précédente, pour ce service; mais quoiqu'il en soit, il y eut alors réduction de \$1,136,000 sur ce service, tandis que le gouvernement actuel, en 1908, a porté à \$5,500,000 les crédits de la milice. Il s'ensuit que de la balance de \$8,000,000 d'augmentation de dépenses—que je discute présentement—une somme d'environ \$4,500,000 ou de \$4,400,000—pour être plus exact—a été dépensée pour le service additionnel de la milice. Comment la chose fut-elle nécessitée? Cette dépense additionnelle pour la milice fut nécessitée par le fait que le Canada s'est chargé de l'obligation de maintenir les garnisons d'Esquimaux et d'Halifax. Ce qui coûte au pays plus de \$2,000,000 par année, et pas un seul membre de la gauche n'a élevé la voix contre cette dépense. Tous ont paru la trouver raisonnable, et je ne sache pas, non